

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1417

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 5

À l'alinéa 28, substituer au mot :

« mises »

le mot :

« mise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.